



# LE SORELOIS

MARDI 14 DECEMBRE 1897

## COMTE D'YAMASKA

Le gouvernement de Québec refuse des subsides

Pour le chemin de fer de la Rive Sud

Grand mécontentement dans le Comté.

Le gouvernement de Québec, par un de ses ministres, a annoncé, mardi dernier, qu'il n'accorderait aucun subside pour aider à la construction du chemin de fer de la rive sud.

C'est en réponse à l'hon. M. Nantel, qui avait posé au gouvernement l'interpellation suivante :

"Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder un subside à la compagnie du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, ou à la compagnie du chemin de fer de la rive sud, pour relater directement Lévis à Sorel, et par là Québec à Montréal, par la voie qui longe la rive sud du Saint-Laurent?"

Et voici la réponse textuelle de l'hon. M. Duffy.

"Le gouvernement regrette beaucoup que la pénurie financière dans laquelle se trouve actuellement la Province l'empêche d'accorder pour le moment aucun subside aux chemins de fer."

Cette nouvelle a été reçue dans le comté d'Yamaska avec une surprise qui n'a été égalée que par le profond mécontentement de toute la population et surtout par les hommes d'affaires, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Des libéraux influents ne gênent pas pour exprimer leur indignation sur la manière dont on traite le comté d'Yamaska et les autres comtés de la rive sud qui semblaient avoir des droits plus que manifestes aux faveurs du gouvernement.

En certains cercles on semble convaincu que des influences d'Ottawa ont exercé une pression sur les ministres provinciaux pour les forcer à refuser ces subsides.

Les subsides que le gouvernement fédéral devra accorder au chemin de fer de la rive sud ne seront pas suffisants pour en assurer la construction. Certains ministres fédéraux le savent bien et c'est en forçant le gouvernement de Québec à refuser la part légitime promise à notre chemin de fer qu'ils espèrent le tuer.

En tant que cette ligne de la rive sud on aurait plus de chance d'assurer le succès définitif de la fameuse transaction du chemin de fer du Drummond.

Cette prétention semble fondée, ou rien ne justifie le refus du gouvernement de Québec.

En effet, l'état des finances de Québec n'est pas si précaire qu'on ne puisse accorder les légitimes exigences de la population de la rive sud.

En face de la malveillance évidente du gouvernement provincial, que cette malveillance soit due à des influences fédérales ou autres, notre devoir est tout tracé. Il faut protester et de toutes nos forces.

Nous en avons l'occasion dans l'élection qui va se faire à Yamaska dans quelques jours.

Dans la dernière élection on se rappelle le loyal appui que nous avons donné au regretté M. Gladu.

Ce dernier nous avait écrit en date du 20 octobre, quelques jours avant l'élection, une longue lettre dans laquelle il nous demandait d'oublier pour un moment les opinions de parti pour s'unir à lui dans la tâche suprême qu'il avait à cœur : la construction du chemin de fer de la rive sud.

Dans le temps nous avons cru de notre devoir de demander aux électeurs d'Yamaska d'aider M. Gladu, convaincu de sa sincérité comme du fait que la position des partis ne pouvait être changée à Québec, par l'élection d'un libéral, tandis que

sa défaite eût pu nous causer du tort et indisposer le gouvernement contre le projet du chemin de fer de la rive sud.

Et devions-nous faire autrement en face des déclarations que nous extrayons de la lettre de M. Gladu à la date susdite :

"Laissez-moi vous dire que dans diverses entrevues et correspondances que j'ai eues avec les représentants autorisés DE NOS GOUVERNEMENTS et des compagnies de chemin de fer compétentes, J'AI OBTENU L'ASSURANCE QUE NOS GOUVERNEMENTS SONT TOUT À FAIT BIEN DISPOSÉS À DONNER TOUTE LAIDE LÉGITIME NÉCESSAIRE POUR ASSURER LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN OPÉRATION DES CHEMINS DE FER DE LA RIVE SUD ET DU SUD-EST, et que les compagnies sont prêtes et disposées à faire les travaux."

"Si pour ma part je désire reprendre une place au parlement, un but suprême m'aime : c'est celui de dévouer toute mon énergie et l'influence dont je puis disposer au succès de ces entreprises."

La grande politique que nous devons suivre alors était donc d'écouter notre patriotisme et de nous dévouer comme toujours aux intérêts alors en jeu dans la lutte qui s'est terminée par le triomphe de M. Gladu.

Le gouvernement de Québec renie aujourd'hui les promesses faites au fidèle serviteur que la mort vient d'enlever. Il n'a plus à craindre la colère du défunt et il foule aux pieds ses engagements.

Il est donc du devoir des électeurs d'Yamaska d'enregistrer un protesté énergique contre la politique de duplicité et de mensonge que le gouvernement a mise en action à l'égard des populations de la rive sud dans la dernière élection d'Yamaska.

Oui, électeurs du comté d'Yamaska, votre devoir est tout tracé : voter pour M. Mondou et contre le candidat d'un gouvernement qui ne sait respecter les promesses qu'il a faites, d'un gouvernement qui n'est pas assez indépendant des tireurs de ficelles d'Ottawa pour remplir ses plus justes engagements envers la population de la rive sud.

## La lutte à Yamaska

La lutte est commencée sérieusement dans le comté d'Yamaska.

Il y a trois candidats sur les rangs : M. Mondou, conservateur, M. Jules Allard, libéral, et M. L. A. W. Proulx, libéral-indépendant.

M. Mondou et M. Allard se sont rencontrés dimanche à St-Guillaume.

M. Allard a fait bien triste figure devant les électeurs lorsqu'il leur a dit que pour cette année le gouvernement de Québec ne voterait pas un sou pour le chemin de fer de la rive sud, mais que l'an prochain il avait la promesse que justice serait rendue et que des subsides seraient votés.

M. Mondou lui répondit qu'aux élections de mai et de novembre derniers M. Gladu disait lui aussi qu'il avait des promesses formelles de la ligne du chemin de la rive sud serait subventionnée par les gouvernements, mais que ceux-ci avaient alors trompé M. Gladu comme on trompe encore aujourd'hui M. Allard, et que les électeurs d'Yamaska étaient trop intelligents pour se laisser ainsi bernier encore une fois par des hommes qui ne tiendront pas plus leurs promesses l'an prochain qu'ils ne l'ont fait par le passé.

L'assemblée a été enthousiasmée pour M. Mondou. M. Allard a dû s'apercevoir que sa candidature est mal vue et qu'il court à une défaite certaine.

Pendant que MM. Mondou et Allard bataillaient à St-Guillaume, M. L. A. W. Proulx posait sa candidature comme libéral-indépendant, dans la paroisse de St-David.

Hier, il y a eu des assemblées

à LaBaie et à St-Zéphirin.

Les orateurs conservateurs ont été M. Mondou, l'hon. M. Nantel et M. Noël.

Du côté des libéraux, MM. Allard, Bruneau et Girard.

Demain, la nomination à St-François du Lac, et mercredi prochain la votation.

## Cette réponse de M. Duffy.

Le correspondant parlementaire de la Presse, à Québec, parlant de la réponse de l'hon. M. Duffy, à l'interpellation de l'hon. M. Nantel, concernant les subsides demandés pour la construction du chemin de fer de la Rive Sud, dit :

"Cette réponse est tombée sèche et froide et chacun s'est regardé. Il y a eu un silence, puis les affaires ont repris leur cours, mais M. Mondou est sorti de la Chambre avec un sourire radieux sur les lèvres."

"Le fait est qu'il était impossible de faire une réplique plus impolitique dans les circonstances."

"Au moment où M. Gladu n'a remporté le comté d'Yamaska que sur la promesse de la construction du chemin de fer de la Rive Sud, qui est une question vitale pour ce comté, le gouvernement vient en quelques mots briser toutes les espérances, rejeter toute la région dans l'abandon où elle vit depuis tant d'années. On a beau dire que c'est un principe posé, que c'est de l'économie, l'intérêt public passe avant ces raisons, qui n'en sont pas si l'on va au fond des choses. Ce n'est pas de l'économie de laisser sans communication toute une partie riche de la province qui ne peut pas fournir la moitié des ressources qu'elle donnerait au pays. Poser des règles brutales comme celles dictées par M. Duffy, c'est faire acte d'entêtement et de piètre politique."

"La décision qui vient d'être ainsi exprimée par un membre du cabinet équivalait à laisser la Rive Sud sous la coupe de Drummond et sent de trop près le désir de ne pas dérangier les plans des amis d'Ottawa."

"Nous devons la blâmer, comme nous avons blâmé dans le temps le coup du Drummond, dont ce refus est l'accessoire."

"Le gouvernement s'apercevra à ses dépens que la Rive Sud est fatiguée de payer depuis si longtemps sa part des charges publiques et de ne jamais rien recevoir en échange."

"La Rive Sud doit avoir des communications par chemin de fer avec Montréal et Québec, et tant pis pour ceux qui empêchent la réalisation de ce vœu, qui n'est que trop légitime."

## GLADU-MONDOU

On lit dans le Monde Canadien, rédigé par l'hon. M. Nantel.

"La mort de M. Gladu laisse vacant le siège d'Yamaska."

"M. Mondou se présente de nouveau, contre M. Jules Allard, ancien régistrateur, choisi par MM. Déchénes et Turgeon, le jour des ténébreuses de ce pauvre Gladu, et à deux pas de sa tombe, qui venait à peine de se fermer sur ses restes mortels. Oh ! politique, voilà bien de tes coups !"

"Gladu, élu sur Mondou, par 223, est tombé foudroyé, chez lui, par la paralysie. Il revenait de Québec, où, au lieu d'être reçu comme un triomphateur, il eût juste l'accueil d'un ami importun ; il avait à réclamer un protesté, qu'on lui avait promis, et que le Soleil ne lui a décerné qu'après sa mort, et un chemin de fer que les ministres de Québec lui avaient aussi promis, en temps d'élection, et qu'ils lui refuseront après l'élection. Gladu, un violent, surmené par ses luttes, écrasé par ses obligations politiques, dégoûté de ses amis, était frappé dans les fibres vitales de son être politique. Il succomba à la maladie au bout de quelques heures."

"M. Marchand prononça quelques bonnes paroles à l'honneur de son compagnon d'armes, et M. Flynn, dans une allocution touchante, recueillit les applaudissements de toute la députation quand il redit les qualités qui brillaient chez le défunt."

"Et maintenant la politique ardente va se disputer l'héritage du libéral d'Yamaska."

"En tout esprit de justice, M. Mondou devrait être l'élu sans conteste. Il a conquis le comté le 11 de mai ; Gladu est disparu et M. Mondou se présente comme l'homme du comté, voué à ses intérêts locaux avant tout. Il a du talent, du caractère, c'est de

l'étoffe dont on fait les politiques de carrière. Le gouvernement n'est-il pas assez fort pour s'en rapporter au verdict du 11 mai et remettre à Mondou le mandat qu'il a si honorablement gagné en ce jour de bataille si disputée entre les deux partis?"

## NICOLET.

M. Ulric Beauchêne, riche cultivateur de Béancour, est le candidat conservateur dans Nicolet, contre M. Leduc, libéral.

La cause conservatrice, les idées catholiques ont, dans cette lutte, dans la personne de M. Beauchêne, un représentant qui les fera triompher dans la journée du 21 décembre, car il a pour lui le concours actif de tous les hommes de bien du comté, dans l'un comme dans l'autre camp.

La mise en nomination des candidats a lieu aujourd'hui et la votation, mardi prochain.

Nous souhaitons plein succès à M. Beauchêne

## L'Immaculée Conception

Cette fête, l'une des plus chères aux catholiques, et partant aux Canadiens-français vraiment dignes de ce nom, a été célébrée avec éclat, à l'église de Saint-Pierre de Sorel, aux collèges du Mont St-Bernard et du Sacré-Cœur, à l'hôpital et au couvent de la Congrégation.

Toutes les associations religieuses de la ville avaient tenu à honneur de contribuer à en relever l'éclat, et chacune a droit de se féliciter du résultat obtenu.

A l'église, où, ce jour-là, se terminait la belle retraite de la Congrégation des hommes, il y a eu, le matin, une messe solennelle et du chant superbe, notamment un Ave Maria de Doss, par M. J. N. A. Beaudry, dont l'éloge n'est plus à faire, et un sermon des plus éloquentes et des plus instructifs, par le Rév. Père Lord.

Le prédicateur, dont la parole est toujours écoutée avec un religieux respect et une visible satisfaction, a parlé de la fête du jour, du grand mystère de l'Immaculée Conception, et a démontré à l'évidence la vérité, l'importance, l'excellence de ce dogme de la Sainte Eglise Catholique. Sa logique serrée, l'amoncellement des preuves apportées à l'appui de sa thèse et puisées tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, auraient facilement apporté la conviction dans tous les esprits des ses auditeurs, si ces derniers n'avaient pas été les excellents catholiques qu'ils sont, les fils soumis de la Sainte Eglise de Rome, les vrais croyants, les dévoués enfants de Marie que l'on sait.

Dans la soirée, l'église s'emplit de nouveau et le Révérend Père Lord donnait un nouveau sermon, démontrant la grande puissance et la non moins grande bonté de la Vierge Immaculée.

Il y avait ensuite réception de plusieurs congréganistes et bénédiction du Très Saint Sacrement. C'était le digne couronnement de la retraite des Congréganistes, la dernière partie de cette belle fête, que tous les vrais enfants de Marie voient, chaque année, arriver avec une joie bien vive.

Au couvent.—Mercredi, fête de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, c'était grande fête au couvent.

Ce jour-là il y a eu, dans la jolie chapelle de cet établissement, des offices solennels, du chant superbe, et nombre d'éloves ont été admises dans la société des Enfants de Marie, dans la société du Sacré-Cœur et dans celle des Anges Gardiens, savoir : Dans la société des Enfants de Marie :

Mlles Marie-Anne Lamoureux, Valérie Lavallée, Mlle Vanasse, Rose-Ita Paradi, Eva Casavant, Ludora Dauphinais, Chloé Françoise, Marie Dufault, Laura Provoat.

Dans la société du Sacré-Cœur : Mlles Antoinette Vanasse, M.

L. Rouleau, Rosa Gouin, Marie Lavallée, Anna Langlois, Juliette Beauchemin, Alexina Cournoyer, Anna Crépeau, Mélodie St-Michel, Hectorine Gagné, Gratia Provoat, Antonia Guévremont, Victoria Châteauguay, Gécèle Leclair, Eva Boucher, Eva Lagacé, Anna Leblanc, Lillie Fagnan, Béatrice Côté, Louise Labelle.

Dans la société des Anges Gardiens :

Mlles Annette Rouleau, Alice Déry, M.-Anne Letendre, Georgianna Cournoyer, Laura Lazotte, M.-Rosa Duhamel, Eugénie Rondeau, Rachel Ladébauche, Aline Lavallée, Rosa Portelance, Alice Lapointe.

L'oraison, qui a été très impressionnante, a été présidée par M. le curé Bernard, qui a fait à cette occasion une très intéressante allocution.

Nous ne saurions mieux terminer ces rapports qu'en publiant l'article ci-dessous, emprunté à la Voix du Précieux Sang, sous le titre :

L'IMMACULÉE CONCEPTION.

TOUS MEURENT EN ADAM, dit l'apôtre saint Paul, savoir de la mort de l'âme, dont la mort corporelle est une conséquence. Adam avait reçu la vie de la grâce pour lui et pour toute sa race, il la perdit pour lui et pour tous les hommes.

Telle est la loi commune ; nous recevons au premier instant de notre existence tout à la fois la vie et la mort, la vie du corps et la mort de l'âme. Cette mort de l'âme est le péché originel.

Mais celui qui avait créé la vie est assez puissant et assez miséricordieux pour la réparer. Et, dès l'instant même où le péché mit le trouble dans son œuvre, il résolut de rétablir l'ordre violé, afin de n'y point perdre sa gloire.

La mort entra dans le monde par une femme qui la transmit à l'homme. Dieu voulut commencer la réparation par où la chute avait commencé. La vie reentra donc par une femme, qui sera la mère du Réparateur de la vie, et, à cause de cela, n'aura rien de commun avec la contagion originelle, mais sera immaculée dans sa conception. C'est Marie, mère de Jésus.

POURQUOI MARIE EST IMMACULÉE

La mère de Dieu ne pouvait être souillée du péché originel. Les théologiens en donnent de nombreuses raisons. Une seule suffit, à laquelle toutes les autres se ramènent. L'honneur du Fils de Dieu exigeait que sa mère fût sans tache. Si la gloire des parents rejaillit sur les enfants, il en est de même de leur déshonneur. Nous qui ne sommes que mère, si, par impossible, il nous avait été donné de choisir notre mère, assurément, nous aurions choisi la plus honorable, la plus sainte, la plus belle des filles des hommes ; nous n'aurions point demandé pour mère une femme qui aurait subi une sentence de mort, eût-elle été depuis longtemps absoute et réhabilitée. Le fils de Dieu pouvait-il estimer son honneur à un moindre prix que nous n'estimerions le nôtre ?

Saint Paul recommande à son disciple Timothée d'être un ouvrier incoffable, un ouvrier exempt de tout reproche qu'il n'eût jamais à rougir de rien en face des adversaires de la foi. Et ce souverain ouvrier, qui doit accomplir l'œuvre de la rédemption universelle, aura-t-il à rougir de sa mère ? Quand il se présentera dans sa chair mortelle pour combattre la guerre contre les puissances de l'enfer, Satan pour a-t-il lui dire : Toi, qui prétends me vaincre aujourd'hui, souviens-toi que j'ai régné sur ta mère ; en foulant, comme le vandaleur au pressoir, les péchés de l'humanité, tu mets le pied sur l'origine de ta mère ? Et le Christ aurait-il pu entendre ce discours sans rougir ?

Non, le Très-Haut avant de se choisir une demeure sur la terre a commencé, comme dit le Psalmiste, par sanctifier son tabernacle. Marie sera cette épouse bien-aimée dont il est écrit : Vous êtes toute belle, et il n'y a point de tache en vous. Jérémie, Jean-Baptiste ont été sanctifiés avant leur naissance, dans le sein même de leur mère ; mais cela ne suffisait pas pour la Mère de Dieu ; il était juste qu'elle fût privilégiée par-dessus tous les saints, et que le Verbe éternel, en devenant l'Agneau divin, naquit, comme dit saint Epiphane, d'une brebis immaculée.

Jeûte s'écriait : Qui donc fera surgir le juste du côté de l'Orient ? qui l'appellera d'une voix assez forte pour l'attirer à sa suite ?

Quelle excellence sera capable de séduire le cœur du fils de Dieu, du juste par excellence ? Et les saints ont trouvé la réponse à la

question d'I. T. dans ces paroles de la sagesse, qu'ils appliquent à Marie : C'est moi qui ai fait lever dans le ciel la lumière indéfectible. En effet, les saints Pères ne craignent pas d'assurer que quand même le fils de Dieu n'eût pas eu le monde à racheter, il se serait encore fait homme pour le seul amour de son excellence de Marie.

Frappé lui-même d'admiration devant le chef-d'œuvre de ses mains, il s'écria : Quelle est celle-ci qui s'avance, semblable au lever de l'aurore, belle comme la lune, choisie comme le soleil ? Et voyant en cette Vierge le miroir très pur de la divine majesté, il répandit sur elle ses rayons et l'en pénétra entièrement.

C'est grâce à sa Conception Immaculée que Marie est ce miroir sans tache, capable de réfléchir sans altérer et de répandre sur le monde l'éclat du soleil de justice. C'est donc grâce à ce privilège qu'elle est capable d'être mère de Dieu et ce privilège même lui est accordé en vue de sa maternité divine.

CONSEQUENCE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Les conséquences de l'Immaculée Conception sont admirables et glorieuses pour elle, et bien consolantes pour nous.

La première est l'exemption de la concupiscence. Le penchant au mal, qui se retrouve dans tous les enfants d'Adam, procède du péché originel. Le péché avec lequel nous naissons est une blessure de notre nature, une infirmité héréditaire de notre volonté. La volonté, si elle était dans toute sa force et son intégrité, dominerait sans peine nos sens et nos passions, et toutes les puissances de notre être vibreraient d'accord avec la grâce de Dieu, comme les cordes d'un instrument bien harmonisé. Mais la puissance maîtresse, étant affaiblie, n'a plus assez de force pour maintenir son empire sur les sens, et ceux-ci se révoltent contre elle. Le baptême, en nous rendant la grâce sanctifiante, efface la tache du péché originel, mais ne nous ôte point cette inclination au mal, comme la conversion n'enlève pas d'un seul coup tous les restes d'une mauvaise habitude.

Le vase garde l'odeur de la première eau qu'il a reçue. Chez nous cette première eau est la nature corrompue ; l'odeur de la corruption ne nous sera ôtée que dans la rénovation de notre être par la résurrection glorieuse.

Mais en Marie, c'est la grâce qui a devancé la nature. Il fallait, dit saint Jean Damascène, que la Vierge, mère de Dieu, naquit de sainte Anne, selon la nature ; mais la nature céda le pas à la grâce, et demeura toute tremblante, n'osant s'avancer. Elle attendit jusqu'à ce que la grâce eût produit son effet dans la conception de Marie. A ce nouveau paradis, ajouta-t-il, le serpent n'a pas eu d'accès. N'étant pas héritière de la faute, Marie ne l'a pas été non plus de l'infirmité qui en est la conséquence. Elle n'eût jamais aucune inclination au mal, mais ses sens aussi bien que sa volonté tendaient parfaitement à Dieu, et il n'y avait aucune corde fautive sur cette harpe de David.

C'est pourquoi jamais elle ne rendit un son faux. Les autres saints, même quand leur volonté est parfaitement droite, ne peuvent éviter certaines surprises des sens qui les font tomber dans des fautes légères ; il n'est pas possible de veiller exactement sur toutes les puissances de l'âme à la fois ; tandis que nous sommes attentifs d'un côté, la concupiscence nous surprend d'un autre. Mais Marie, qui n'avait aucun penchant au mal, ne pouvait y tomber, comme Adam, que par la malice de sa volonté. Or sa volonté, meilleure que celle de la première Eve, resta fidèle à la grâce, et c'est pourquoi il n'y eut jamais en elle aucune trace de péché véniel, comme le concile de Trente nous l'affirme. Aucune épine ne parut sur cette terre nouvelle, car elle ne fut point maudite comme la première, mais toute remplie de la bénédiction du Seigneur.

Vérité consolante et pleine d'encouragement pour nous. Car si jamais Marie n'a subi l'atteinte d'aucun péché, elle est incomparablement puissante pour nous mettre à l'abri des coups du démon, et nous fournir les armes contre lui. Il n'y a pas de plus puissante appui qu'un bras qui n'a jamais été vaincu. Marie est cette tour inexpugnable de David, où sont suspendus mille boucliers, et toute l'armure des forts.

## Nouvelles de Témiscamingue.

M. Louis Lacouture est arrivé ce matin, du Témiscamingue, où il était allé avec M. Alex. Roudeau, pour prendre les mesures nécessaires pour l'installation, au printemps, de la machine actuellement en construction à la manufacture de Pontbriand & frères, de cette ville, pour le bateau que fait construire la Cie de navigation du Témiscamingue, dont M. Lacouture est le gérant.

Une quarantaine d'hommes sont actuellement occupés à la construction de ce bateau, qui aura 135 pieds de longueur, et qui sera prêt pour l'ouverture de la navigation, le printemps prochain. M. Lacouture rapporte qu'il y a beaucoup de travail de tout genre qui s'opère dans cette région. Les chantiers partout sont en pleine activité et le commerce aux divers postes d'approvisionnement est très actif.

Le travail de colonisation s'opère avec des progrès marqués. M. Lacouture a amené depuis quelques mois, dans cette région, quinze colons, recrutés pour la plupart dans le voisinage de Sorel, et il en amènera quarante ou cinquante autres au printemps.

M. le baron de Kerouy fait construire un spacieux moulin et, de son côté, M. Lamden fait faire des machines. M. Adolphe Parent, de St-Elphège, comté d'Yamaska, qui est allé s'établir à la Baie des Pères, entend ouvrir une papeterie et une fromagerie. Règle générale, les affaires sont florissantes.

## ST-GUILLAUME

A la session du conseil municipal de la paroisse de St-Guillaume, tenue le sixième jour de décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept : furent présents : MM. Edouard Saucier, maire ; Jean-Baptiste Morvan, Alfred Lavallée, Zoé Melançon, Alfred Gervais, Louis Trinquet, et ; Hercule Dessert, tous membres du dit conseil.

Il fut proposé par M. J. B. Morvan, cons., secondé par M. Hercule Dessert, cons.,

Que le conseil municipal de la paroisse de St-Guillaume a appris avec un vif regret la mort de M. Victor Gladu, le député, à la chambre locale, qui a toujours été un travailleur infatigable, un chevalier sans peur et sans reproche, qui a eu, par ses qualités de cœur et de l'esprit, gagner l'estime générale et se créer une position enviable dans le monde.

Que cette mort prématurée cause un deuil général dans cette municipalité, qui l'a toujours estimé et considéré comme un ami sincère et un protecteur dévoué.

Que ce conseil s'unisse de tout cœur, et offre ses plus sincères condoléances à madame Gladu et à sa famille dans la perte irréparable qu'elle vient d'éprouver.

Que copie des présentes soit transmise à la famille du défunt et publiée dans le journal "Le Sorelois".

Adopté unanimement. (Signé) Edouard Saucier, Maire.

Attesté, L. D. Théod. Vanasse, Sec.-Trés. C. M., paroisse de St-Guillaume.

(Vraie copie.) L. D. Théod. Vanasse, Sec.-Trés., C. M. P. St-G.

## VIN MORIN

Créso-Phates

Souffrez-vous de Bronchite, d'Alérgie, de toux, de Grippe, de Catarrhe, de Pleurésie, de Pneumonie ou de quelques autres maladies se rapportant aux poumons ?

Dans ce cas prenez sans retard le Vin Morin, il vous guérira, soyez en sûr.

Faites attention que la signature de Dr El. Morin soit sur la bouteille. Il y a tant de ces fausses préparations. En vente chez votre marchand ou épiciers.

## Bechos de Sorel et du District

Le fleuve est encore libre de glace comme en été.

Les cours supérieurs et de circuit pour le district, sont ajournés au 14 janvier prochain.

La pluie de samedi a fait presque complètement disparaître la neige, ce qui rend les chemins difficiles en voitures d'hiver ou d'été.

L'hon. M. Nantel a passé la journée de dimanche à Sorel. Il est parti lundi matin pour aller aider à M. Mondou dans sa lutte électorale d'Yamaska.

La troupe *Franco-Canadienne*, de Montréal, donnera trois représentations dramatiques en cette ville, la semaine prochaine. Voir les programmes, qui sont affichés.

L'hon. M. Forget, M. Gilderleeve, le président et le gérant de la Cie du Richelieu, étaient hier, en compagnie de M. C. O. Paradis; ils ont visité les divers bateaux de la Cie pour voir aux réparations nécessaires qui seront exécutées durant l'hiver.

Dimanche, à l'offertoire et à la sortie, Mlle Mary Portelance a joué, sur l'orgue, à l'église paroissiale, de très jolis morceaux. Mlle Portelance est élève, en musique, de M. Richard Bernard, et elle lui fait, comme telle, grandement honneur.

Hier matin, Sa Grandeur Mgr Decelles a dit la messe au couvent, après quoi il y a eu, dans la grande salle de réception, une courte séance, dans le cours de laquelle une adresse a été lue à Sa Grandeur, qui, en terminant une très heureuse réponse, a accordé aux élèves un grand congé.

La société des Enfants de Marie a eu, ces jours derniers, ses élections annuelles, avec le résultat suivant:

Présidente, Mlle Victoria Mondor; 1ère vice-présidente, Mlle Augustine Pontbriand; 2ème vice-présidente, Mlle Ozina Faubert; Secrétaire, Mlle Léonie Mongeon; Trésorière, Mlle Ludora Matton; Conseillères. — Mlles Emma Beauchemin, Herméline Beaulac, Caroline Rajotte, Georgiana Dansereau, Minnie Dauphinais, Evéline Moore, Paméla Fagnan; Sacristine, Mlles Délia Lusier, Brunet, Durocher. Organiste, Mlle Augustine Pontbriand; Assistante, Mlle Léonie Mongeon.

M. Michel Magnan, boucher, qui a demeuré à Sorel pendant plusieurs années, est décédé à Ste-Victoire, samedi dernier, à l'âge de 78 ans.

M. Magnan était très estimé de tous ceux qui l'ont connu et sa mort laissera un grand vide dans sa famille et parmi ses amis.

Les funérailles ont eu lieu hier matin au milieu d'un immense concours de parents et d'amis, parmi lesquels un nombreux contingent de Sorel. M. l'abbé Jodoin, curé de la paroisse, a chanté le service et l'orgue était tenu par M. J. N. A. Beaudry, qui dirigeait aussi le chant, rendu par MM. A. St-Martin, W. Rajotte, Jos. Guinard, J. N. A. Beaudry, Herman Magnan et Israël Larochelle.

Les porteurs étaient MM. Mag. Gagnard, Marcel Proulx, Pierre Latraverse et Frs Plante. M. Pierre Lizotte conduisait le corbillard.

M. Magnan était le père de MM. Adélar, Pierre, François et Toussaint Magnan.

Nous offrons à la famille nos condoléances les plus sincères.

Jedi dernier ont eu lieu, en cette ville, les funérailles de l'épouse de M. le capitaine Isaïe Beaudry, née Julienne Messier, âgée de 89 ans.

Le deuil était conduit par l'époux et le père de la défunte,

M. Hippolyte Messier. Un grand nombre de parents et amis de la famille, parmi lesquels on remarquait les notabilités de la ville, s'étaient fait un devoir de témoigner leur sympathie à M. Beaudry dans le grand malheur qui vient de le frapper.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. les capitaines Pierre Lavallée, Raphaël Chevrier, Pierre Chevrier, Joseph Bibeau, Alexis Morin et Charles Lavallée.

En avant du cortège marchaient les membres de l'association des Dames de Charité, précédées de leur bannières, couvertes de banderoles noires, dont les rubans étaient tenus par Mesdames Charles Lavallée, Antoine St-Martin, A. Millotte et Napoléon Gendron.

Le service fut chanté par M. l'abbé Bonin.

Mme Beaudry laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et un jeune enfant de sept ans.

Cette perte douloureuse et subite sera vivement ressentie non seulement par les siens, mais encore par les pauvres qui perdent en elle un soutien, une âme grande et généreuse, dont la main, secondée par le cœur, était toujours ouverte aux nécessiteux.

Au capitaine Beaudry et à la famille Messier nos plus sincères condoléances.

*Belle soirée.*—Une belle, une très belle soirée a été donnée, jeudi, dans la grande salle du collège du Sacré-Cœur, qui avait été décorée avec beaucoup de goût.

La scène, notamment, était superbe.

Le programme comportait plusieurs morceaux de musique, par la fanfare du collège;

Un discours; "Un mot sur la musique," débité avec talent par un tout jeune élève, M. E. Champagne;

Une cantate en plusieurs parties, polka hongroise—par le chœur des élèves;

Un drame: le triomphe de l'esclave;

De la gymnastique;

Une opérette, par "Fort en Thèmes", M. L. Guévremont, et "Fier à bras", M. Ed. Guilbault, qui se sont tous deux admirablement tirés d'affaires; et "un quart d'heure pour rire", durant lequel les spectateurs ont pu s'en donner à cœur-joie.

Tout cela a été rendu de manière à satisfaire pleinement la nombreuse assistance, dans laquelle on remarquait M. l'abbé J. C. Bernard, curé de Sorel, M. l'abbé Bonin, vicaire, M. l'abbé Jodoin, curé de Sainte-Victoire; M. l'abbé Ricard, curé de Saint-Joseph de Sorel; Mgr Guilbert et M. l'abbé Massé, de la cure de Saint-Anne de Sorel; M. l'abbé Mondor et M. l'abbé Sicard, anciens curés; M. l'abbé Roy, aumônier du collège du Mont St-Bernard; les R.R. PP. Blais et Hudon, C. S. C., ainsi que les professeurs du collège et l'élite de notre population.

Le drame: Le triomphe de l'esclave, a surtout captivé l'attention.

Ce drame est très émouvant, riche en pensées sublimes, et la lutte que se font le mahométisme et le christianisme est des plus émotionnantes, comme aussi des plus intéressantes.

Quelles belles scènes, quels beaux tableaux ce drame contient! quels beaux sentiments de foi, de charité chrétienne, les acteurs, notamment l'esclave, Dimitri, et Ali, fils de Méhémét, y expriment-ils tour à tour!

Aussi, on a beau être fort et plus ou moins stoïque, on ne peut empêcher les larmes de monter du cœur aux yeux; on cherche bien à lutter, à résister, mais bientôt l'émotion s'empara de vous et il vous faut bien par-ci-par-là porter positivement la main à vos yeux, que de grosses larmes, venues là tout d'un coup, ont pour tout de bon remplis.

Les jeunes acteurs se sont donc fort bien acquittés de leur tâche,

et nous les en félicitons cordialement.

M. Jos. Grenier représentait Méhémét, un Turc riche et âgé; M. A. St-Michel, le fils aîné de Méhémét Haseau; M. U. Latraverse, personnifiait le jeune fils de Méhémét, Ali; M. Omer Dufresne personnifiait Dimitri, un Grec, l'esclave de Méhémét et l'ami, le protecteur d'Ali; M. Edg. Lavallée, un autre Grec, Michaeli, et M. Jos. Lacouture, un autre esclave de Méhémét.

L'esclave, Dimitri, triomphe, à la fin du drame, et la scène le montrant triomphant et, d'esclave qu'il était, devenu le protecteur, l'appui de son ancien maître Méhémét, de son jeune ami Ali, et de son persécuteur Haseau, est vraiment superbe.

Et M. Dufresne a été, c'est justice de le dire, à la hauteur de sa tâche, tout comme son jeune ami Ali, qui, avec Dimitri, captive toute l'attention dans cette scène inoubliable.

Nous les félicitons donc cordialement tous deux, ainsi que M. M. A. St-Michel et Jos. Grenier, qui, avec eux, avaient les principaux rôles, et nous félicitons non moins cordialement les autres acteurs, tous ceux, en un mot, qui ont figuré dans le cours de cette belle et de cette très belle et très intéressante soirée, sans oublier leurs zélés directeurs et professeurs.

*Bénédiction d'une cloche pour le collège du Mont St-Bernard.*

Dimanche, Sa Grandeur Mgr Decelles, qui devait bénir, dans l'après-midi, une très jolie cloche destinée au collège du Mont St-Bernard, a assisté à la grand'messe, à l'église paroissiale, et, s'inspirant de l'évangile du jour, a prononcé un très intéressant sermon.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur Mgr Decelles a présidé, à l'église paroissiale de Sorel, à la bénédiction d'une cloche de 750 lbs, qui sera placée dans le dôme principal du collège du Mont St-Bernard.

Cette cloche, qui a reçu les noms de Marie-Dominique, sort des ateliers Chanteloup, de Montréal, et est le don généreux du provincial des RR. Frères de la Charité, le Rév. Frère Hilduard.

Les parrains et marraines ont été Son Honneur le maire Morasse et Madame Morasse; M. Cyrille Labelle et Mme Labelle; M. L. T. Trempe et Mme Trempe; M. J. B. Brousseau et Mme Brousseau; M. Lindor Ethier et Mme Ethier; M. C. O. Paradis et Mme Paradis; M. H. Beauchemin et Mme Beauchemin; M. P. Beauchemin et Mme Beauchemin; M. W. H. Chapdelaine et Mme Chapdelaine; M. P. C. Lemoine et Mme Lemoine; M. A. Langlois et Mme Langlois; M. Alfred Francœur et Mme Francœur; M. A. Bruneau, gérant de la banque d'Hochelega, et Mme Bruneau; M. le Dr Latraverse et Mme Latraverse; M. Ed. H. Provost et Mme Provost; M. L. S. Robitaille et Mme Robitaille; M. J. A. Chénévert et Mme Chénévert; M. J. B. A. Falardeau et Mme Falardeau; M. A. C. Trempe et Mme Trempe; M. Alfred Guévremont et Mme Guévremont; M. G. Hardy et Mme Hardy; M. J. B. Demers et Mme Demers; M. A. P. Vanasse et Mme J. R. Vanasse; M. Bruno Leclair et Mme Leclair; M. J. Em. Beauchemin et Mme Beauchemin; M. Wm Boivin et Mme Boivin; M. J. J. O. Fortier et Mme Fortier; M. Lapointe et Mme Lapointe, de Montréal; M. J. P. Coulté, notaire, de Montréal, et Mme Coulté.

Un sermon très éloquent et très instructif a été prononcé, à cette occasion, par M. l'abbé René Labelle, après quoi il y a eu une réception, à l'Orphelinat, laquelle fut suivie d'un excellent goûter servi par les demoiselles qui forment le cœur de chant des Enfants de Marie: Mlles Victoria Mondor, présidente; Aug. Pontbriand, 1ère vice-présidente;

Oz. Faubert, 2ème vice-présidente; Léonie Mongeon, secrétaire; Ludora Matton, trésorière, Aurice Péloquin, Albertine Paul, Sarah Lemoine, Julieanne Pontbriand, Paméla Chrétien, Marjery Labelle, Eva Dupré, Marie-Reino Salois, Edouardina Therreault, Graziella Pontbriand, Eveline Guévremont, Maria Bellerose, Mary Portelance, Albertine Boucher, Marie Paul, Elise Léveillé, Lauda Dauphinais, Dahlia Lusier et Georgine Lussier. Ces demoiselles portaient un magnifique costume et elles ont su s'acquitter de leur tâche délicate avec beaucoup de tact et une politesse exquise.

Le Rév. Frère Hilduard présidait ce goûter, auquel assistaient Sa Grandeur Mgr Decelles, le Rév. Frère Louis, supérieur au collège du Mont St-Bernard; M. le curé J. C. Bernard, Mgr Guilbert, curé de Sainte-Anne de Sorel; M. l'abbé Rivard, curé de Saint-Joseph de Sorel; MM. les abbés Mondor et Sicard, anciens curés; le Rév. Père Blais, C. S. C., supérieur du collège du Sacré-Cœur; M. l'abbé René Labelle; M. l'abbé Roy, aumônier du collège du Mont St-Bernard; M. l'abbé Cormier et M. l'abbé Bonin, de la cure de Sorel, ainsi que les parrains et marraines dont nous venons de donner les noms.

Après le goûter, le Rév. Frère Hilduard a prononcé un joli discours, remerciant en termes émus et tout à fait délicats Sa Grandeur d'avoir bien voulu venir bénir la cloche qui désormais ornera le dôme du collège du Mont St-Bernard, ainsi que le prédicateur, M. l'abbé René Labelle, les parrains et marraines, les bonnes sœurs de l'hôpital, pour leur hospitalité, les demoiselles Enfants de Marie, et tous ceux, en un mot, qui avaient contribué au succès de cette jolie fête et continuaient d'honorer de leur estime, de leur amitié, les Rév. Frères de la Charité, et se montraient les amis de l'institution qui lui est si chère, comme elle l'est d'ailleurs aux Sorelois: le collège du Mont St-Bernard.

Dans la soirée, l'église s'est de nouveau littéralement emplie. Il devait y avoir une réception d'Enfants de Marie, Sa Grandeur devant prononcer un sermon de circonstance, et il n'en fallait pas plus pour attirer une assistance extraordinaire.

Le sermon de Sa Grandeur a été très éloquent. *Ecco Mater tua*, tel en était le texte, et Sa Grandeur l'a développé avec un rare bonheur.

Il y a eu ensuite réception de plusieurs Enfants de Marie, puis bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

L'orgue était tenu par Mlle Augustine Pontbriand et le chant, sous sa direction et celle de Mlle Léonie Mongeon, a été très bon, notamment un *O Salutaris*, de Bassini, par Mlle Marie-Reino Salois, un *Ave Maria*, de Millard, Mesdemoiselles Alberti. Paul et Julieanne Pontbriand, et un cantique à la Ste Vierge, solo par Mlle Albertine Boucher.

Si vous voulez avoir des bonnes moulures avec rubber, de toutes dimensions, pour vos portes, pour empêcher d'entrer le froid dans vos maisons, adressez-vous à M. Joseph Bergeron, qui se chargera de les poser sur demande. No 44, Rue de la Reine, chez Mme Vve Gramard.

Sorel, 14 décembre 1897.—2f.

**MOULIN A VENDRE.**—Le MAGNIFIQUE MOULIN du CALVET, à St-David, sur le canal, situé sur la Rivière David, consistant en un moulin à farine, moulin à scier, moulin à carder, foulon, presse, etc. S'adresser à C. J. C. Württele, Avocat, Sorel, P. Q. Sorel, 3 décembre 1897.—ino.

Les plaintes des crimes de Rawdon, St-Liboire, St-Cant, de la Petite Martyre, sont en vente à ce bureau. Prix 5 cts. S'adresser à Alfred Lussier.

## MUNYON

GUERIT  
LES ROGNONS

Le remède de Munyon pour les rognons guérit la douleur dans le dos, les reins, ou les douleurs causées par la maladie des rognons, la figure enflée et bouffie, l'hydropisie des pieds et des membres, le fréquent désir d'uriner, l'urine pauvre, de couleur sombre, les sédiments dans l'urine, la gravelle dans les rognons et le trop grand écoulement de l'urine. Prix 25 cts.

Un remède spécial pour chaque maladie, chez tous les pharmaciens généralement à 25 cents la fiole.

Réponses aux lettres personnelles, aux lettres adressées au Prof. Munyon, 11-13, Albert street, Toronto, avec avis médical pour chaque maladie.

**Un Triomphe**  
Le triomphe de la science médicale: le BAUME RHUMAL guérit toux, rhumes, gripes, bronchites, sans nécessité de régime spécial.

CANADA  
Province de Québec  
District de Richelieu,  
COUR SUPERIEURE

No 4153

Le neuvième jour du mois de décembre, mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

PRÉSENT: L'HON. J. A. GUMET, J. C. S.

William W. O'Gilvie

DEMANDEUR,  
VS  
Dame Catherine Hus

dite Millette,  
DEFENDEESSE.

Il est ordonné sur la requête du dit demandeur qu'une assemblée des créanciers de la dite défenderesse ait lieu devant un juge de cette cour, dans la salle d'audience, au palais de justice, en la cité de Sorel, le vingt deuxième jour du mois de décembre courant, à dix heures du matin, pour là et alors donner leur avis au sujet de la nomination d'un créancier aux dits biens et sur toute matière qui leur seront légalement soumises.

(De par la cour).  
[Signé] AL. D. DEGRANDPRÉ,  
Dép. P. C. S.

[Vraie copie]  
WURTELE & LACROIX,  
Avocats du demandeur.

**Rhume grave enrayé par le Vin Morin Crésophates extrait d'une lettre de Québec.**

A MM. Et Morin et Cie, Québec. Messieurs,

Pendant l'hiver dernier, j'eus à souffrir d'un gros rhume contracté dans les premiers froids de la saison. Je négligeai un peu de me soigner et devins incapable de travailler.

Je toussais continuellement, ne pouvant rien prendre et passant les nuits sans clore l'œil. Les douleurs que j'endurais étaient insupportables. Je fis venir notre médecin qui me déclara que j'avais un rhume grave, qu'il fallait y faire attention et me soigner. Ses remèdes m'apportèrent bien peu de soulagement. Je finis par croire que ce rhume ne voudrait plus disparaître.

Je connaissais votre préparation vendue à tant de titres pour ces sortes de maladies, je veux dire le *Vin Morin*. J'en fis venir une bouteille et commençai à en prendre. Dès la première dose, je ressentis du mieux. Ma toux s'éteignit graduellement, emportant avec elle toutes mes autres douleurs. Après avoir pris cette bouteille, j'étais radicalement guéri. Je ne sais vraiment pas ce que je serais devenu sans ce remède efficace. Je me porte à merveille depuis ce temps et recommande toujours votre *Vin au Vin Morin*.

Votre humble servante  
MA DAME P. THUREL

.....LA.....

**"Weekly Gazette"**

Un des meilleurs journaux hebdomadaires Canadiens

**"Farm & Home"**

Une splendide revue agricole, bi-mensuelle, 24 numéros par année, le tout formant un volume d'un-déjà de 500 pages; et

CHAMBERS ENCYCLOPEDIA

qui contient 700 pages de lectures et plus de 1000 pages de gravures, le tout sera envoyé sur réception de

75c.

Rappelez-vous bien que nous envoyons les deux journaux pendant une année entière ainsi que le livre au prix excessivement réduit plus haut mentionné.

Envoyez toute demande à

RICHARD WHITE,  
Directeur-Gérant,  
GAZETTE PRINTING CO.,  
Montréal.

## PORTRAIT AU CRAYON

COUPON DU "SORELOIS"

(o)

3ème Serie No. 10 14 Décembre 1897.

## HATEZ-VOUS?

PRTORAIT AU CRAYON 16 X 20  
POUR \$1.25.

(o)

Nous faisons—par arrangement spécial, pour un temps limité seulement—des Portraits au Crayon faits à l'encre de chine, d'une ressemblance parfaite et d'un fini extra, d'après n'importe quelle photographie.

Envoyez \$1.25, 10 coupons du *SORELOIS*, et votre photographie, vous aurez un portrait d'après les détails donnés ci-haut.

ADRESSEZ "PORTRAITS"  
LE "SORELOIS" SOREL.



## CARLETON HOTEL

SOREL P. Q.  
ALF. LACOUTURE, Pro.  
TOUT L'AMEUBLEMENT DE CETTE MAISON EST RENOUVELÉ A NEUF.

Magnifiques salons, salle à dîner splendide, Chambres à coucher avec bons lits. Belles salles de réceptions.

LIQUEURS ET CIGARES DE CHOIX  
PRIX POPULAIRE.  
25 places d'entree.

Sorel 21 Mai 1897.

## DEPARTEMENT DU TAILLEUR

NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DANS LES TWEEDS, ETOFFES, CHEVIOTS ET DRAPS

## HABITS ET PARDESSUS,

Venez les voir avant d'acheter ailleurs.

Nos Prix sont les plus Bas.

Coupe et Satisfaction Garanties.

## D. FINLAY & FILS

34 & 36 RUE DU ROI,  
TELEPHONES BELL 53  
ST-LAURENT 44.

## CHEMIN DE FER COMTES UNIS

HORAIRE NO 17.

PRENANT EFFET DIMANCHE, le 17 FEVRIER 1897, à midi.

Pour les trains allant au Sud  
lire de haut en bas.

Pour les trains allant au Nord  
lire de bas en haut.

No. 5	No. 3	No. 1	Miles	STATIONS.	No. 2	No. 4	No. 6
Passager.	Méle.	Express.		Départ. Arrive.	Méle	Express	Passager.
P. M.	P. M.	A. M.			A. M.	P. M.	A. M.
3.00	2.00	6.00	0.60	Sorel.....	11.30	8.25	9.20
3.22	2.25	6.20	8.25	St-Robert.....	11.05	8.14	9.08
3.33	2.40	6.30	13.25	St-Aimé.....	10.50	8.04	8.58
3.42	3.00	6.40	17.75	St-Louis.....	10.36	7.55	8.50
3.58	3.22	6.55	23.50	St-Jude.....	10.18	7.44	8.36
4.09	3.35	7.05	27.75	St-Barnabé.....	10.05	7.37	8.28
4.22	3.57	7.30		St-Hyacinthe Jct.....	9.48	7.20	8.18
4.25	4.00	7.35			9.45	7.15	8.15
5.15	5.00	8.05	36.00	St-Hyacinthe.....	8.50	7.05	8.05
			40.30	St-Madeleine road.....	8.45		
			42.20	Argenteuil.....	8.40	6.38	7.40
			44.00	St-Damase.....	8.30		
			48.50	Caroline.....	8.05		
			51.50	Rougemont.....	7.50	6.23	7.23
			55.50	St-Angèle.....	7.35	6.15	7.15
			61.00	St-Grégoire.....	7.15	5.50	7.02
			65.50	Iberville Jct.....	7.05	5.20	6.55
			66.10	Iberville C. V. R. R.....	7.00		6.50
P. M.	P. M.	A. M.		Arrive. Départ.	A. M.	P. M.	A. M.

Les trains font connection avec ceux du chemin de fer de la Rive Sud et avec le Drummond County.

Les trains se raccordent à la jonction d'Iberville avec le C. P. R. pour Montréal, St-Jean, et tous les points de l'Est et Ouest.

A Iberville avec tous les trains du Vermont Central pour New-York, Boston et tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

A St-Angèle avec le Montréal, Portland et Boston, division du Vermont C. pour tous les points de l'Est et de l'Ouest.

A Rougemont avec le Vermont Central pour St-Césaire.

A St-Hyacinthe avec le Grand Tronc et le chemin de fer du comté de Drummond \*Les trains arrêteront au signal.

P. E. COTÉ, Agent.

